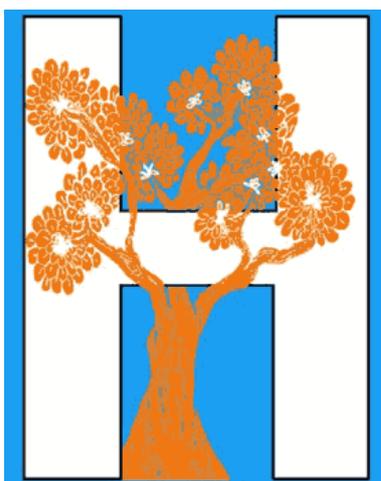


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2329>



# Santé et vérité

- Actualité Evènements-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : jeudi 23 janvier 2025

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

Les conséquences dramatiques de la casse de la santé de proximité commencent à s'égrainer dans notre presse régionale. Difficile de continuer à masquer par des discours et des promesses la réalité. Alors il semble que le choix des dirigeants soit de rendre incompréhensible la situation en secouant dans tous les sens l'information à coup de com. Le monde des professionnels de la santé tendu entre ce que disent les personnels, ce que proclame les instances nationales médicales, ce que tentent d'exprimer les médecins hospitaliers, les généralistes libéraux, les sages femmes ...et que dire du secteur de la psychiatrie.

Alors, nous, usagers, si la mobilisation est nécessaire, et parfois réussie à se construire, la convergence de toute ces souffrance semble difficile dans cette confusion.

Notre coordination est, plus que jamais nécessaire.

Le débat budgétaire sur le budget de la sécu a-t-il été un moment de clarification ? On peut craindre que non, le vacarme médiatique s'attachant plus à commenter les stratégies politiques qu'à exposer les enjeux des débats et désaccords. Alors reprenons pied dans la réalité en informant sur ces enjeux.

Henri (St Affrique- Sud Aveyron)

\*\*\*

L'épidémie de grippe vient de montrer une fois de plus la faillite de notre système de santé. Il y a une extrême urgence à répondre à cette crise, à former des soignants en nombre suffisant, à transformer la gestion de l'hôpital et de la médecine de ville vers la réponse aux besoins des patients et non vers la rentabilité, pour que les soignants s'y sentent bien et arrêtent de s'en détourner.

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité se réjouit que des parlementaires soient à l'initiative de propositions de loi sur la santé. Un texte déjà voté par le Sénat sera en débat à l'Assemblée Nationale le 23 janvier. Il vise à instaurer un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé. Puisse cette attention portée à nos soignants leur apporter un peu de baume au cœur ! Inspiré de réglementations de pays où l'hospitalisation est essentiellement privée à but lucratif, ce texte ne sera rien, sans une augmentation forte des formations de soignants, avec le salariat de leurs études en échange d'un engagement dans le service public. Pire, il pourrait donner des arguments pour de nouvelles fermetures de lits, ces lits qui manquent tant. Et comment ce nombre minimum peut-il être décidé sans l'avis des soignants, de leurs organisations syndicales ?

La proposition de loi transpartisane contre les déserts médicaux s'est enrichie depuis sa première version et la Coordination s'en félicite. Régulation de l'installation, obligation de participation à la permanence des soins, mesures pour démocratiser les études de médecine, suppression de Parcoursup pour l'entrée en IFSI ... Mais sans obligation des facultés de médecine à former plus de médecins, accompagnée des moyens nécessaires, la situation sera encore pire dans dix ans !

Les mobilisations des usagers, contre les restes à charge en santé, les déserts médicaux ou la dangereuse régulation des urgences, celles des personnels de santé pour avoir les moyens de travailler, marquent des points avec le renoncement du gouvernement Bayrou à l'augmentation du ticket modérateur et son annonce d'une légère augmentation de l'ONDAM. La Coordination appelle à poursuivre la mobilisation car ce sont de vraies mesures qui sont nécessaires. Rappelons, en octobre, la FHF demandait une augmentation de l'ONDAM de 6 %, simplement pour maintenir l'existant. Il faut en finir avec les dépassements d'honoraires, former en nombre des médecins et tous les personnels de santé, établir un vrai accès égalitaire aux soins dans tous les territoires de notre pays en particulier en créant un service public de soins de premiers recours comme le propose le plan d'urgence de la Coordination.